

CERTIFICAT SOUMIS AU CONSEIL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

REGISTRE DES SIGNATURES À DISTANCE DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 634-16 : « Modifiant le règlement de zonage no 634 afin de modifier différentes dispositions du règlement ».

Je soussignée, Maria Eugenia Valenzuela, greffière, responsable du registre à distance, entre le 25 février et le 11 mars 2021, certifie :

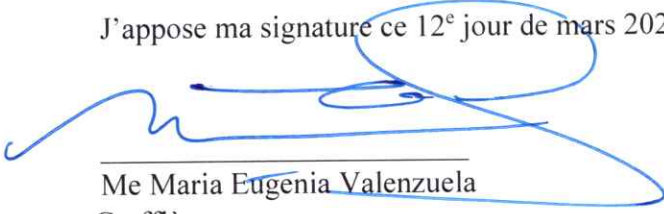
- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le second projet de règlement numéro 634-16 est de 3 097;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 321;
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare :

- Que le second projet de règlement 634-16 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

EN FOI DE QUOI,

J'appose ma signature ce 12^e jour de mars 2021



Me Maria Eugenia Valenzuela
Greffière

c.c. : Tous les membres du Conseil à l'assemblée ordinaire du 19 mars 2021.